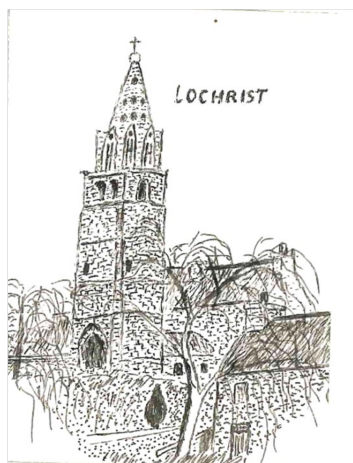


février 2026

Bulletin N°40

# Bulletin de l'histoire et du patrimoine plounévésien



## Comité de rédaction :

Spered Gwinevez  
7 Place de la Mairie  
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

## Contact :

speredgwinevez@orange.fr  
06.18.43.73.82

## Recherches et rédaction :

Roger BOSSARD et  
Guy DUCCELLIER

## Sommaire :

- De Keremma à la digue Michel, une belle épopée (dernière partie)
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

## Mémoire de Plounévez-Lochrist Spered Gwinevez

### De Keremma à la Digue Michel, une belle épopée (dernière partie)



Carte postale ancienne.  
Cliché A. Pennec

Le 1<sup>er</sup> avril 1851, le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines écrit au Préfet confirmant que, si elles le souhaitent, les communes peuvent participer à l'élargissement de la digue et que, de fait, celle-ci deviendrait une voie publique. Il demande également que Monsieur Michel répare la grève et que s'il n'obtempère pas il faudra l'y contraindre.

Le 22 juin de la même année, Camille Michel presse le Préfet de prendre une décision, dans son sens, car dit-il, lors de la dernière marée une partie de ses semences a été recouverte par le sable enlevé par le vent sur le sommet de la digue. Il rappelle que si la digue ne servait pas de chemin, l'herbe aurait poussé et fixé le sable. La réponse du Préfet se fait attendre et Camille Michel le relance par courrier le 18 juillet !

Le 16 août 1851 ce sont les élus de Plounévez-Lochrist qui font pression afin que Monsieur Michel remette en état un chemin qui permettait, avant la construction de

la digue, la circulation le long de la baie.

Finalement le préfet arrête que Camille Michel doit combler les excavations sur la grève, sur une largeur de 50 mètres. Ce dernier accuse réception dans une lettre du 16 septembre et annonce qu'il se soumet à cette décision bien qu'elle entraîne des frais importants.

Le 21 février 1852, le Préfet demande aux services du Ministre de l'Intérieur de trancher.

Le 11 mars, Camille Michel fait une concession à la commune de Plouescat en acceptant la création d'un chemin « *qui traversera mon lais de mer de Pont Pouloudou... Ce chemin sera bordé de fossés des deux côtés afin de clore ma propriété...* »

Le 12 mars, la décision ministérielle arbitre le différent : la digue n'est pas destinée à servir de chemin, le projet de chemin vicinal qui traversera le « lais de mer » de Pont Pouloudou « *mettra fin à toutes les difficultés* ».

La route longeant la mer de Plouescat à Goulven sera construite dans les années 1860. Elle mettra un terme aux différends entre le propriétaire de la digue et les communes de Plouescat et Plounévez-Lochrist.

Les héritiers de Camille Michel vendront en, 1918, « le lais de mer » de Pont Pouloudou, agrandi puisqu'il est alors d'une superficie de soixante-deux hectares, à la famille Créac'h pour la somme de quarante-cinq mille francs.

Aujourd'hui, la Digue est propriété de la commune, à l'exclusion de l'ancienne ferme, de Ty Dour et de quelques linéaires.

Roger Bossard

## Sources :

- (1) Guy Basset. De Louis Rousseau à Keremma. Pour servir à l'Histoire de Plounévez-Lochrist, page 199. Imprimerie Cloître. 1988.
- (2) Archives diocésaine de Quimper 2. P 206/01
- (3) B. Hallegouet. L'évolution des massifs dunaires du pays de Léon. Penn ar Bed,
- (4) ADQ 20 art 1423
- (5) Paul Grijol.

**Communiqué de la rédaction :** L'histoire et le patrimoine de la commune vous intéresse, rejoignez l'association Spered Gwinevez ! Vous pouvez aussi devenir contributeur du bulletin du patrimoine en communiquant des informations ou en prêtant des photos et/ou des documents. Contact : speredgwinevez@orange.fr Tél : 06.18.43.73.82.

## Faits divers, faits d'hier

## Coups de couteau à Lambézellec

Samedi soir, [18 novembre 1905] vers 11 heures, Monsieur Louis Palud, cultivateur à Plounévez-Lochrist, rencontrait rue Kleber à Brest, deux marins avec qui il lia connaissance et qu'il invita à prendre un café dans un débit voisin. Quand il porta la main à sa poche pour chercher de l'argent, il constata la disparition de son porte-monnaie ; il ne put solder qu'une partie de sa dépense, promettant de payer le reste sous peu.



Recouvrance avant la Seconde Guerre mondiale

Dehors, les deux marins pour le remercier, se jetèrent sur lui et lui enlevèrent sa montre ; puis, ils disparurent dans la direction de Recouvrance. Plus de doute, le porte-monnaie avait été également volé par ces individus. Louis Palud se mit à la recherche de ses voleurs et bientôt il les rencontrait rue de Paris, un peu plus bas que l'octroi de Brest. À peine avait-il ouvert la bouche pour réclamer son bien, que l'un des marins s'approchant de lui, le frappa de six coups de couteau. Palud fut relevé par des passants, baignant dans son sang ; fort heureusement ses blessures ne sont pas très graves. On croit être sur la trace des deux marins...

Sources : Ouest-éclair 24 novembre 1905

## Noyade dans la Baie du Kernic

Le 14 août 1898, vers 14 heures 30, deux jeunes gens de Plounévez-Lochrist, Paul Caer, 17 ans et François Sparfel, 25 ans, se sont noyés à Plouescat en se baignant près du Kernic, endroit très dangereux à la marée montante. François Sparfel, qui ne savait pas nager, se sentit entraîné par le courant. Paul Caer se porta à son secours ; mais, saisi à la ceinture par son ami, il ne put faire aucun mouvement.

Le courant les entraîna et, malgré les cordes jetées par un grand nombre de personnes, ils disparurent sur les flots. Quand Monsieur Mellouet, pilote titulaire de nombreuses médailles de sauvetage, réussit à découvrir leurs cadavres, les poissons avaient commencé à les attaquer.

Paul Caer était le fils de Tanguy Caer et de Marguerite Bervas domiciliés à Keryun. François Sparfel était le fils de Tanguy Sparfel et de Françoise Le Her domiciliés à Poulbouzan.

Roger Bossard

Sources : La Croix 19 août 1898 et État-civil Plounévez-Lochrist.

## Toponymie

## Kelornou

Pluriel de **Kelorn**, variante de **kelern**, « seau », « baquet », procède du vieux breton **chilorn** par le moyen breton **quelorn**.

## Milin-Doñjer

**Doñjer** « dégoût » est ici associé à **Milin**, moulin. Pour quelle raison ?

Sources :

Albert Desayes. Dictionnaire des noms de lieux bretons. Edition Le Chasse-Marée/Ar Men 2003.

Bernard Tanguy. Les noms de lieux bretons. Toponymie descriptive. Emgleo Breiz. 2015